



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet du Nord

Direction départementale
des Territoires et de la mer du Nord

Service Économie Agricole

PUBLICITÉ
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES
conformément aux articles L331-3, D. 331-4-1 et R. 331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 2020-59-0094

Date de la demande : **10/03/2020** Nom du demandeur : **MONSIEUR CHARLES BOCQUET**

"En application de l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, et en particulier son article 2, la date limite de dépôt des demandes d'exploiter est fixée au 24 août 2020.

Toute demande déposée après cette date ne pourra être mise en concurrence avec la présente demande.

Communes	Références cadastrales	Superficies	Nom des propriétaires
LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	A1603 A2343 A4050	1,2182 ha	SA COLAMTISS
	A0697 A1604 A1605	4,8319 ha	SIA HABITAT
	A1598 A1599 A1606 A3674 A3683 A4650	16,1545 ha	VILOGIA SA
	A4649 ZC0027 ZC0031 ZC0032	4,1792 ha	M MME BRUNO BOCQUET
	A2329 A2928 ZA0019 ZA0040 ZC0038 ZA0039	23,9754 ha	M MARC RAGUENEAU
	ZC0030	3,88 ha	MME SOPHIE CORBY
	ZC0036 ZC0037	1,8660 ha	M ALAIN SENGEZ
	ZA24 ZA25 ZA28	15,4560 ha	MESSIEURS JACQUES et CHRISTIAN DE MAUSSION
	Superficie totale	71,5612 ha	

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDTM du département du Nord
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la préfecture du Nord ou celui de la Préfecture de région.